

Plan d'action 2023-2028

Cadre de référence en immigration
et diversité ethnoculturelle



Table des matières

1. Contexte	3
2. La démarche d'élaboration du plan d'action	4
3. Les valeurs	5
4. Les principes directeurs	6
5. Faits saillants sur la population immigrante et la diversité ethnoculturelle à Laval	8
6. Première partie	9
1. Axe thématique 1 Accueil, établissement et intégration.....	10
2. Axe thématique 2 Participation sociale	14
3. Axe thématique 3 Participation économique.....	19
4. Axe thématique 4 Participation culturelle	26
5. Axe thématique 5 Concertation et mobilisation.....	31
7. Deuxième partie	35
6. Axe thématique 6 Prestation de service en contexte interculturel	36
7. Axe thématique 7 Gouvernance municipale en matière de diversité ethnoculturelle	44
8. La Gouvernance et la mise en œuvre du plan d'action	48
9. Crédits	49

1. Contexte

Au printemps 2021, la Ville de Laval a dévoilé le **Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle**, marquant ainsi l'engagement des instances municipales, en collaboration avec les partenaires locaux et régionaux, institutionnels et communautaires, de répondre aux enjeux d'accueil, d'intégration et de participation sociale, culturelle et économique des personnes immigrante sur le territoire.

Le cadre de référence a ainsi permis à la Ville de définir les valeurs, les principes directeurs et les orientations qui sous-tendent son intervention et celles de ses partenaires en matière d'immigration et de diversité ethnoculturelle. Ce cadre de référence a également permis à la Ville d'affirmer clairement son rôle pour favoriser le vivre ensemble et la cohésion sociale sur son territoire et d'énoncer son approche et son cadre de gestion de la diversité ethnoculturelle.

La gouvernance régionale et la mise en œuvre de ce cadre de référence prévoit l'élaboration d'un plan d'action régional et d'un plan d'action municipal qui permettront à la Ville et à ses partenaires de la Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL) et ceux du Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval (Comité terrain) ainsi que les organismes du milieu de réaliser les orientations et les objectifs du cadre de référence.

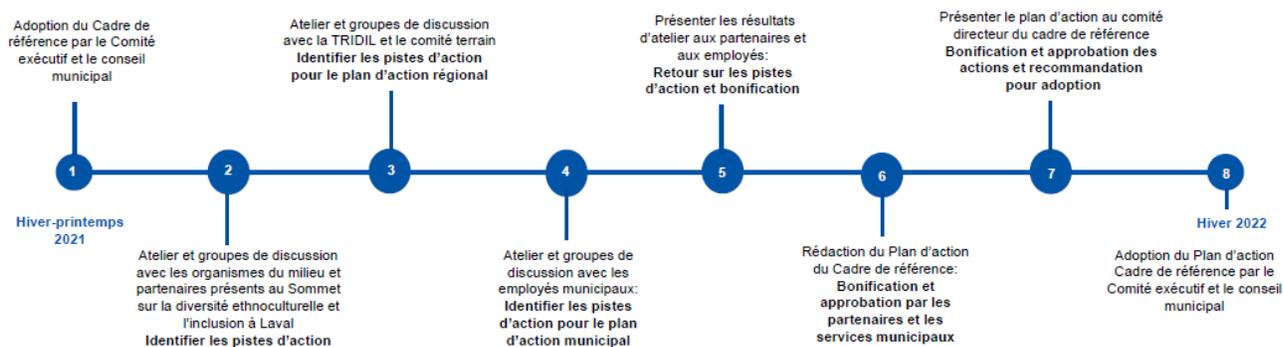
Le présent **Plan d'action du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle** recense à cet effet l'ensemble des mesures, actions et initiatives identifiées par la Ville et les partenaires et qui seront déployées sur le territoire lavallois.



2. La démarche d'élaboration du plan d'action

L'élaboration du Plan d'action du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle a consisté principalement en une série d'ateliers et d'activités de consultation auprès des partenaires de la Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL), ceux du Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval (Comité terrain), les organismes du milieu ainsi que les employés de la Ville, afin d'identifier des pistes d'actions et des initiatives qui permettront de réaliser les orientations et les objectifs du cadre de référence.

Plusieurs étapes ont été nécessaires en vue de l'adoption du plan d'action tel qu'illustré ci-dessous :



3. Les valeurs

Les valeurs qui sous-tendent le Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle (et le plan d'action pour sa mise en œuvre) sont des valeurs affirmées dans la vision stratégique Laval 2035 et dans la Politique régionale de développement social (PRDS). Elles sont issues de ces deux grandes démarches de planification et font consensus au sein de la communauté lavalloise. Elles sont également le prolongement des idées fortes d'ouverture et de respect, d'inclusion et d'intégration, d'accessibilité et d'équité portées par la Ville au cours des trois dernières décennies, et constituent des sources d'inspiration et des points d'ancrage qui guideront les interventions municipales et régionales en matière d'immigration et d'inclusion.



Ouverture et respect

Laval se veut accueillante, ouverte à la différence, respectueuse de toutes les personnes et soucieuse de l'inclusion de ses citoyennes et citoyens dans le développement de la ville.



Inclusion et intégration

Laval agit en tenant compte des besoins et des particularités des personnes pour favoriser la cohabitation et la contribution de chacune et chacun au développement de la société. Laval tient compte de la diversité des points de vue et de la situation de vulnérabilité des personnes exclues et dont la participation sociale est limitée.



Accessibilité

Laval valorise, à la grandeur de son territoire, l'accessibilité de l'ensemble des services et des installations, afin de favoriser l'autonomie, la mobilité et la participation à la vie sociale de toutes ses citoyennes et tous ses citoyens.

Laval souhaite que chaque citoyenne ou citoyen, quelles que soient ses capacités, ait accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information, tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente, autonome et sécuritaire. Cette approche inclusive et respectueuse des droits des personnes a un but d'équité.



Équité

Laval veille au juste partage et à la juste allocation des ressources entre les personnes ou les groupes, dans une perspective de justice sociale et d'égalité des droits et des chances. Les mesures mises en œuvre prennent ainsi en compte différents facteurs propres aux personnes ou à leur contexte de vie afin de réduire les inégalités sociales et la discrimination systémique.

4. Les principes directeurs

Les énoncés ci-dessous constituent les cinq principes directeurs du cadre de référence (et de son plan d'action) qui serviront de balises à l'intervention municipale et régionale en matière d'immigration et de diversité ethnoculturelle. Ils fournissent également un cadre d'analyse et d'évaluation de l'action municipale et régionale sur les enjeux de l'immigration.

1. L'affirmation de l'identité plurielle de la société lavalloise et la reconnaissance de la diversité ethnoculturelle

La société lavalloise est plurielle et inclusive. Elle affirme et reconnaît sa diversité, qu'elle considère comme une source d'enrichissement collectif du point de vue tant social qu'économique et culturel. Elle valorise et promeut les attitudes d'écoute, d'ouverture et de dialogue. Elle réalise des activités d'échange et de rapprochement interculturel comme moyen d'intégration et consolide ainsi les liens sociaux entre les différents groupes de population, de façon à assurer la cohésion sociale sur le territoire.

2. L'affirmation d'une identité citoyenne qui tient compte des besoins différenciés des différents groupes de population au regard de leurs droits et de leurs responsabilités.

La société lavalloise affirme sa conception citoyenne de l'intégration et de l'inclusion, qui prend en compte les besoins spécifiques des différents groupes de population, notamment les nouveaux arrivants, les personnes immigrantes et les minorités ethnoculturelles.

Les citoyennes et citoyens lavallois, peu importe leurs origines ethniques, sont au cœur des interventions municipales et régionales. Toutes et tous sont des citoyennes et citoyens à part entière qui disposent des mêmes droits et des mêmes responsabilités. Elles et ils participent au développement de la collectivité lavalloise à l'intérieur d'un cadre de normes civiques et de valeurs communes qui renforce son sentiment d'appartenance à la communauté, et ce, dans le respect des différences culturelles.

3. L'affirmation d'une conception de l'intégration et de l'inclusion fondée sur une responsabilité et un engagement partagés

La société lavalloise reconnaît que l'intégration des personnes immigrantes est un processus continu, bidirectionnel, dynamique et multidimensionnel (linguistique, socioéconomique, culturel, politique), dont le succès résulte de l'engagement réciproque et des efforts mutuels de la part des nouveaux arrivants et de la collectivité. Le processus d'intégration vise l'inclusion et la pleine participation des personnes immigrantes au développement culturel, social et économique de la collectivité lavalloise. En ce sens, l'apport et la contribution des personnes immigrantes à la richesse collective sont valorisés auprès de la population.

4. La reconnaissance de l'approche partenariale à travers la concertation, la mobilisation et la collaboration des différents acteurs et actrices par rapport aux enjeux d'immigration et de diversité ethnoculturelle

Par ses compétences de développement local et régional, la Ville de Laval assure un leadership en développement social et mobilise à cette fin les partenaires régionaux avec lesquels elle propose un continuum de services et des pistes de solutions cohérentes et complémentaires relativement aux enjeux d'immigration et de diversité ethnoculturelle, afin de répondre aux besoins de sa population diversifiée, et ce, dans le respect des mandats de chacun des partenaires.

5. L'accessibilité et l'adaptation de l'offre de services municipale et régionale

La Ville de Laval met en œuvre une approche de prestation de services basée sur la qualité, la valeur, le lieu et le temps. L'offre de services municipale s'adresse à l'ensemble des citoyennes et citoyens, peu importe leur origine ethnique, et la qualité du service est fonction de la capacité des personnes à le recevoir, de l'adéquation avec leurs besoins, du lieu et du temps requis pour recevoir le service.

5. Faits saillants sur la population immigrante et la diversité ethnoculturelle à Laval

Les faits saillants sur la population immigrante et la diversité ethnoculturelle à Laval présentés ci-dessous sont issus des données de Statistique Canada du dernier recensement de la population 2021 sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle.

- En 2021, la région de Laval compte 135 315 personnes immigrantes c'est-à-dire des personnes nées à l'extérieur du Canada;
- En 2021, la population immigrante à Laval représente 31,5 % de la population totale, soit près d'un Lavallois sur trois. Cette proportion est deux fois supérieure à celle des personnes immigrantes au Québec (14,6%);
- Entre les deux dernières périodes de recensement (2016 et 2021), la population immigrante a augmenté de 15,7%, une augmentation plus faible que celle comprise entre 2011 et 2016 qui était de 21%
- Les nouveaux arrivants (arrivés à Laval entre 2016 et 2021) sont au nombre de 16 155, soit 3,8% de la population totale. Il s'agit d'une moyenne annuelle de 3 231 personnes immigrantes qui choisissent Laval comme destination d'accueil.
- Le groupe d'âge qui a le plus immigré (âge à l'immigration) est celui de 25 à 44 ans (45,8% des personnes immigrantes).
- Les principaux pays de naissances sont le Liban (10,3%), Haïti (9,4%), Maroc (7,1%) Syrie (7%), Algérie (6,4%).
- Les proportions de personnes de première génération (33,5%) et de deuxième génération (23,7%) montrent que près de 3 Lavallois sur 5 sont issus de l'immigration (57,2%).
- Concernant la catégorie d'immigration, près de 50% (49,7%) de personnes immigrantes ont été admises dans la catégorie « Immigrants économiques » entre 1980 et 2021, 26,5% dans la catégorie « Immigrants parrainés par la famille » et 22,2% dans la catégorie « Réfugiés ». Les demandeurs d'asile qui avaient un permis de travail et/ou d'études avant leur admission comme immigrant reçu ou résident permanent sont de 9,5% soit 10 750 personnes.
- La population des minorités visibles (140 275 personnes) représente 32,7% de la population totale, soit plus d'un Lavallois sur trois. De ce groupe, les Arabes (11,4%) et les Noirs (8,9%) sont les plus représentés. 3,5% sont Latino-Américain et 2,9% Sud-Asiatique

Des données plus détaillées issues du recensement de Statistique Canada de 2016 sont disponibles dans le [Portrait de la population immigrante de la région de Laval](#)

Première partie

Le plan d'action régional Pour la mise en œuvre du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle



Axe thématique 1

Accueil, établissement et intégration

Orientation 1

Accroître et favoriser l'accessibilité aux services et aux ressources de manière à faciliter l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes dans la collectivité lavalloise.

Enjeux	Objectifs
<p>1.1. Disponibilité et accessibilité des services et des ressources dédiées aux nouveaux arrivants et aux personnes issues de l'immigration.</p> <p>1.2. Adaptation de l'offre de services et pratiques municipales, institutionnelles et communautaires inclusives.</p> <p>1.3. Interventions auprès des nouveaux arrivants et accompagnement personnalisé selon une approche communautaire.</p> <p>1.4. Francisation, barrière de la langue et interprétariat.</p>	<p>1.1. Élaborer des stratégies de communication et mettre en place des mécanismes de collaboration entre les organismes afin de promouvoir et de diffuser l'offre de services et les ressources existantes auprès des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes, résidant à Laval.</p> <p>1.2. Faciliter l'intégration linguistique des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes et leur offrir des occasions de mettre en pratique leur apprentissage du français.</p> <p>1.3. Assurer un continuum de services répondant aux besoins des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes à travers un parcours d'accompagnement personnalisé.</p>

Objectif 1.1	Élaborer des stratégies de communication et mettre en place des mécanismes de collaboration entre les organismes afin de promouvoir et de diffuser l'offre de services et les ressources existantes auprès des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes, résidant à Laval.		
Résultat attendu 1.1	Les stratégies de communication et les mécanismes de collaboration sont élaborés et mis en place. Ils permettent de diffuser l'information et de promouvoir l'offre de services auprès des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
1.1.1. Mettre en place une stratégie de diffusion de l'information en ayant recours aux canaux de communication traditionnels tout en ciblant des moyens de communication plus proches des communautés.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de stratégie de communication et plan de diffusion pour rejoindre les communautés ethnoculturelles • Inventaire des différents canaux de diffusion. • Groupes cibles et secteurs priorités 	2024-2028
1.1.2. Poursuivre le développement du projet de banque régionale, afin de permettre, entre autres, le recours à des interprètes lors des séances d'information et offrir la traduction des documents de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • CISSS de Laval • Service Québec • Centre de services scolaire de Laval • TRIDIL • Comité terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'étude de faisabilité • Nombre de rencontres de suivi de mise en œuvre • Bases de données des interprètes • Nombre d'ateliers de formation des interprètes 	2023-2028
1.1.3. Créer un bottin de ressources et de services ainsi que des outils numériques accessibles à toutes et à tous et permettant de centraliser les informations et ressources disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Bottin de ressources 	2024-2025
1.1.4. Réaliser un événement annuel d'échange et de diffusion d'information sur les services offerts aux personnes immigrantes et quant aux programmes de soutien disponibles au niveau régional.	<ul style="list-style-type: none"> • Comité Les rendez-vous interculturels • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de l'événement 	2024-2028

Objectif 1.2	Faciliter l'intégration linguistique des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes et leur offrir des occasions de mettre en pratique leur apprentissage du français.		
Résultat attendu 1.2	Les nouveaux arrivants et les personnes immigrantes ont des occasions de développer leur pratique du français à travers des activités collectives dans des lieux formels ou informels.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
1.2.1. Favoriser l'apprentissage du français à travers des activités collectives avec des pairs, des professionnels formés à l'apprentissage du français à des allophones, en ayant recours, au besoin, à des outils numériques d'apprentissage de la langue.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature d'activités collectives organisées • Taux de satisfaction globale • Bilan des activités 	2023-2028
1.2.2. Développer des espaces d'apprentissage formels et informels du français dans les bibliothèques, les milieux communautaires et autres lieux publics et en tenir un registre.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Service Québec • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Registre sur les espaces d'apprentissage formel et informel du français • Nombre de prêts de salles ou d'espaces en bibliothèque. • Nombre de visites en bibliothèque et hors les murs 	2023-2028
1.2.3. Développer et consolider des collaborations avec les associations des communautés ethnoculturelles pour soutenir l'intégration linguistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu • Association des communautés ethnoculturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des collaborations et partenariats développés pour l'intégration linguistique des nouveaux arrivants 	2023-2027

Objectif 1.3	Assurer un continuum de services répondant aux besoins des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes à travers un parcours d'accompagnement personnalisé.		
Résultat attendu 1.3	Les besoins d'intégration et de participation des nouveaux arrivants à la société lavalloise sont assurés à travers la mise en place d'un parcours d'accompagnement et d'un continuum de services.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
1.3.1. Mettre en place une cellule de travail en vue de favoriser une meilleure collaboration et concertation entre les organismes et renforcer le continuum de services pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants et personnes immigrantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la cellule de travail et bilan des activités 	2023-2025
1.3.2. Mettre à jour, promouvoir et diffuser les parcours types des nouveaux arrivants à Laval produits par les partenaires membre du Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval et assurer leur révision de façon continue.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de parcours types des nouveaux arrivants à Laval mis à jour et diffusé auprès des intervenants 	2024-2028
1.3.3. Promouvoir et diffuser le service d'Accompagnement Québec offert aux personnes immigrantes afin de faciliter leur intégration et leur participation en français à la société lavalloise.	<ul style="list-style-type: none"> • MIFI • Laval économique • Organismes PASI • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités de diffusion et de promotion des services d'Accompagnement Québec • Nombre de référencement 	2024-2027

Axe thématique 2

Participation sociale

Orientation 2

Consolider les caractéristiques de Laval comme collectivité accueillante et inclusive qui valorise l'apport des personnes issues de l'immigration, favorise le dialogue interculturel et la cohésion sociale, et lutte contre la discrimination.

Enjeux	Objectifs
2.1 Sensibilisation et préparation de la collectivité lavalloise et des milieux de vie.	2.1 Favoriser le rapprochement, le dialogue interculturel et l'ouverture à la diversité ethnoculturelle, notamment, à travers des activités d'échange thématiques et en misant sur la création de lieux et d'espaces de rencontre qui permettent un partage réciproque d'expériences.
2.2 Cohabitation harmonieuse et cohésion sociale.	2.2 Valoriser l'apport des personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles à l'enrichissement et au développement de la collectivité lavalloise.
2.3 Présence des communautés ethnoculturelles dans les instances décisionnelles et démocratiques.	2.3 Mettre en place des initiatives et des stratégies de sensibilisation des différents acteurs de la société, notamment les citoyennes et citoyens ainsi que les partenaires publics, privés, institutionnels et communautaires afin de prévenir et de contrer les préjugés, la discrimination et le racisme.
2.4 Connaissance et compréhension des réalités culturelles, des façons de faire et des codes culturels différents, et adoption des valeurs communes de la société québécoise.	2.4 Travailler à identifier et réduire les obstacles systémiques à la pleine participation des personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles à la société lavalloise.

Objectif 2.1	Favoriser le rapprochement, le dialogue interculturel et l'ouverture à la diversité ethnoculturelle, notamment, à travers des activités d'échange thématiques et en misant sur la création de lieux et d'espaces de rencontre qui permettent un partage réciproque d'expériences		
Résultat attendu 2.1	Les espaces de rencontre et de partage d'expériences réciproques sont créés lors de la réalisation d'activité thématiques et de médiation culturelles et interculturelles. Ils favorisent le rapprochement, l'ouverture, le dialogue et les échanges entre différents groupes de citoyens.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
2.1.1. Réaliser des projets et des activités qui visent à renforcer le dialogue interculturel, l'ouverture à la diversité ethnoculturelle et le développement du sentiment d'appartenance.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des projets et des activités qui visent à renforcer le dialogue interculturel • Bilan des projets avec indicateurs de résultats • Cadre des événements spéciaux-volet partenaires 	2023-2028
2.1.2. Concevoir et réaliser des activités de médiation culturelle et interculturelle, notamment auprès des jeunes en partenariat avec des organismes spécialisés.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des projets et des activités de médiation culturelle et interculturelle • Bilan des projets avec indicateurs de résultats 	2023-2028
2.1.3. Réaliser des activités dans le cadre d'événements thématiques comme le Mois de l'Histoire des Noirs (MHN), la Semaine d'actions contre le racisme (SACR) ou la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) et la décennie internationale des personnes d'ascendance africaine	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets et bilan d'activités réalisés durant le MHN, la SACR et la SQRI • Bilan de l'événement réalisé dans le cadre de la décennie internationale des personnes d'ascendance africaine • Initiatives indiquées dans la Politique Causes et Célébrations 	2023-2028

Objectif 2.2	Valoriser l'apport des personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles à l'enrichissement et au développement de la collectivité lavalloise.		
Résultat attendu 2.2	L'apport social, culturel et économique des personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles à l'enrichissement et au développement de la collectivité lavalloise est reconnu et valorisé.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
2.2.1. Outiller le milieu afin d'assurer une meilleure représentativité des communautés ethnoculturelles au sein des instances décisionnelles, instances de concertations et comités citoyens et reconnaître un rôle prépondérant aux personnes issues de la diversité ethnoculturelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature d'outils développés visant à assurer la représentativité des communautés ethnoculturelles au sein des instances décisionnelles, des instances de concertation et de comités citoyens 	2025-2028
2.2.2. Réaliser des projets et initiatives qui visent à promouvoir la richesse de la diversité ethnoculturelle, ainsi que les apports social, économique et culturel de l'immigration auprès de la population lavalloise.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités et d'initiatives visant à promouvoir l'apport de la diversité ethnoculturelle • Bilan des activités • Perception de la population lavalloise à l'égard de la richesse de la diversité ethnoculturelle 	2023-2028

Objectif 2.3	Mettre en place des initiatives et des stratégies de sensibilisation des différents acteurs de la société, notamment les citoyennes et citoyens ainsi que les partenaires publics, privés, institutionnels et communautaires, afin de prévenir et contrer les préjugés, la discrimination et le racisme.		
Résultat attendu 2.3	Les différents acteurs de la société, notamment les citoyennes et citoyens ainsi que les partenaires publics, privés, institutionnels et communautaires sont sensibilisés sur l'impact des préjugés, de la discrimination et du racisme. Ils disposent d'outils qui leur permettent de déconstruire ces enjeux et d'agir sur les perceptions.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
2.3.1. Réaliser des activités thématiques ou de formations qui visent à comprendre et à lutter contre les préjugés et la discrimination.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu • Service de Police de Laval 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités thématiques réalisé • Bilan des activités avec indicateurs de résultats 	2023-2028

Objectif 2.4	Travailler à identifier et réduire les obstacles systémiques à la pleine participation des personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles à la société lavalloise		
Résultat attendu 2.4	Un état des lieux permettant de cerner les obstacles systémiques à la pleine participation des personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles à la société lavalloise est produit et des mesures pour les réduire sont mises en place.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
2.4.1. Produire un état des lieux sous forme de recherche-action afin de cerner les obstacles systémiques freinant la participation des communautés ethnoculturelles à la vie sociale, économique et culturelle et trouver des pistes de solutions	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • CISSS de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu • Autres partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait de la participation socioéconomique et culturelle des personnes issues de l'immigration à Laval 	2024-2025

Axe thématique 3

Participation économique

Orientation 3

Valoriser la contribution économique et le potentiel de la main-d'œuvre immigrante et sensibiliser les employeurs et les acteurs de divers milieux à la participation durable des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie économique lavalloise.

Enjeux	Objectifs
3.1 Sensibilisation des employeurs à offrir aux nouveaux arrivants une première expérience québécoise.	3.1 Accompagner les personnes immigrantes dans leur processus d'intégration en emploi en misant sur la reconnaissance et la valorisation des formations antérieures, l'expérience et les compétences professionnelles acquises à l'extérieur du Québec ou à l'étranger.
3.2 Valorisation du potentiel de la main-d'œuvre immigrante et capacité pour cette main-d'œuvre de contribuer à l'économie à l'échelle locale et régionale.	3.2 Accompagner et soutenir les employeurs dans l'intégration et le maintien durable en emploi des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
3.3 Reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger.	3.3 Établir de meilleurs liens entre la population immigrante et les ressources et services de placement en emploi de manière à accroître la représentativité de la diversité ethnoculturelle en milieu de travail.
3.4 Représentativité de la diversité et notamment des minorités ethnoculturelles en emploi, plus particulièrement au sein du personnel de la Ville de Laval et des organismes soutenus par la Ville de Laval.	3.4 Soutenir les personnes immigrantes dans leur cheminement entrepreneurial.
3.5 Promotion et valorisation de l'entrepreneuriat et accès à l'information (légale, administrative, financière, etc.)	3.5 Mettre en valeur et promouvoir la contribution économique des personnes immigrantes.

Objectif 3.1	Accompagner les personnes immigrantes dans leur processus d'intégration en emploi en misant sur la reconnaissance et la valorisation des formations antérieures, l'expérience et les compétences professionnelles acquises à l'extérieur du Québec ou à l'étranger.		
Résultat attendu 3.1	Les personnes immigrantes sont accompagnées dans leur processus d'intégration en emploi. Elles participent aux programmes de parrainage professionnel en milieu organisationnel et leurs formations, expériences et compétences professionnelles acquises à l'étranger sont reconnues et valorisées.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
3.1.1. Offrir des programmes de parrainage professionnel et de stages en entreprise et en milieu organisationnel aux nouveaux arrivants, étudiants et jeunes immigrants afin de faciliter leur intégration sur le marché du travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu • Acteurs des milieux économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'initiatives ou de programme de parrainage professionnel offerts aux personnes immigrantes sur le territoire lavallois • Nombre de nouveaux arrivants, étudiants et jeunes immigrants participant à des programmes de parrainage professionnel ou de stage en entreprises 	2023-2028
3.1.2. Favoriser l'accès aux programmes de métier pour les nouveaux arrivants et les populations immigrantes afin de maximiser leur participation économique et de miser sur leur acquis	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu • Acteurs des milieux économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des mesures et des initiatives visant à favoriser l'accès aux programmes de métier pour les nouveaux arrivants et les populations immigrantes 	2023-2028
3.1.3. Soutenir des forums d'échanges pour les personnes immigrantes en recherche d'emploi sur le fonctionnement et les caractéristiques du marché de travail au Québec et promouvoir l'organisation des salons en employabilité.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu • Service Québec Laval 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des forums d'échange sur le marché du travail à Laval • Nombre de salon en employabilité tenu dans la région et bilan de réalisation 	2023-2025

Objectif 3.2	Accompagner et soutenir les employeurs dans l'intégration et le maintien durable en emploi des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.		
Résultat attendu 3.2	Les employeurs sont mieux outillés à assurer une intégration et un maintien durable en emploi des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles. Ils participent aux activités de sensibilisation et d'information sur l'offre de services en employabilité.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
3.2.1. Mieux outiller les employeurs à travers une offre de formation sur la gestion de la diversité en emploi.	<ul style="list-style-type: none"> • Services Québec Laval • Laval économique • Acteurs des milieux économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire d'offre de formation destinés aux employeurs sur la gestion de la diversité en emploi • Nombre d'employeurs ayant participé aux formations sur la diversité en emploi • Nombre et nature des outils développés sur la gestion de la diversité 	2023-2028
3.2.2. Réaliser des séances d'information à l'intention des employeurs sur diverses thématiques en lien avec l'intégration en emploi des personnes immigrantes et leur proposer des ressources disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Laval économique • Services Québec Laval • Acteurs des milieux économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur la thématique de l'emploi des personnes immigrantes et destinées aux employeurs • Taux de participation des employeurs 	2023-2028
3.2.3. Accompagner les entreprises et le personnel dédié au recrutement afin de reconnaître les expériences acquises à l'étranger qui se retrouvent dans les curriculums vitae des personnes immigrantes sans avoir à recourir à l'analyse et à l'évaluation comparative.	<ul style="list-style-type: none"> • Services Québec Laval • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Acteurs des milieux économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement à reconnaître les expériences acquises à l'étranger • Taux de satisfaction des entreprises ayant reçu un accompagnement 	2023-2028

Objectif 3.2	Accompagner et soutenir les employeurs dans l'intégration et le maintien durable en emploi des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.		
Résultat attendu 3.2	Les employeurs sont mieux outillés à assurer une intégration et un maintien durable en emploi des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles. Ils participent aux activités de sensibilisation et d'information sur l'offre de services en employabilité.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
3.2.4. Mieux faire connaître et diffuser l'offre de services existante en employabilité auprès des employeurs et leur offrir l'expertise des conseillères et des conseillers en accueil et accompagnement des populations immigrantes et des minorités ethnoculturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Services Québec Laval • MIFI • Laval économique • Acteurs des milieux économiques • TRIDIL • Comité terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises référées aux organismes d'employabilité et informées du service Accompagnement Québec 	2023-2028

Objectif 3.3	Établir de meilleurs liens entre la population immigrante et les ressources et services de placement en emploi de manière à accroître la représentativité de la diversité ethnoculturelle en milieu de travail.		
Résultat attendu 3.3	La population immigrante est mieux informée et connaît les ressources, services de placement et programmes en employabilité et leur représentativité en milieu de travail est accrue.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
3.3.1. Multiplier les canaux de communication à l'intention des populations immigrantes afin de leur faire connaître les ressources, les services et programmes en employabilité existants.	<ul style="list-style-type: none"> • Services Québec Laval • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des canaux de communication utilisés pour faire connaître les ressources et services en employabilité aux personnes immigrantes. • Bilan des activités de communication 	2023-2028
3.3.2. Adapter les pratiques de recrutement, les outils de sélection et de dotation de main-d'œuvre dans un contexte interculturel en s'appuyant sur une compréhension des stratégies de recherche d'emploi utilisées par les populations immigrantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Services Québec Laval • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'employeurs ayant bénéficiés d'ateliers sur les pratiques de recrutement qui tiennent compte des réalités interculturelles • Nombre et nature d'outils de sélection et de dotation de main d'œuvre développé 	2023-2028
3.3.3. Développer des ententes de collaboration entre les différents acteurs travaillant dans le domaine de l'intégration en emploi des personnes immigrantes afin de simplifier les mécanismes et rendre accessibles les services existants.	<ul style="list-style-type: none"> • Services Québec Laval • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature d'entente de collaboration entre les différents acteurs en employabilité des personnes immigrantes 	2023-2028

Objectif 3.4	Soutenir les personnes immigrantes dans leur cheminement entrepreneurial.		
Résultat attendu 3.4	Les personnes immigrantes sont soutenues et accompagnées dans leur cheminement entrepreneurial, notamment en ce qui concerne le démarrage et le développement de leurs entreprises ainsi que l'accès aux différents programmes de financement.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
3.4.1. Offrir davantage de séances d'information auprès des nouveaux arrivants et entrepreneurs issus de l'immigration et des minorités ethnoculturelles afin de leur faire connaître les ressources et les services existants en entrepreneuriat.	<ul style="list-style-type: none"> • Laval économique • Services Québec Laval • Acteurs des milieux économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur les ressources et services en entrepreneuriat offert aux personnes immigrantes 	2023-2028
3.4.2. Offrir la formation et l'accompagnement en démarrage et développement d'entreprises aux nouveaux arrivants et aux minorités ethnoculturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Laval économique • Services Québec Laval • Acteurs des milieux économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et proportion des nouveaux arrivants ayant bénéficié de la formation en développement d'entreprise 	2023-2028
3.4.3. Accompagner les entrepreneurs dans l'accès aux différents programmes de financement.	<ul style="list-style-type: none"> • Laval économique • Services Québec Laval • Acteurs des milieux économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entrepreneurs ayant bénéficié d'un accompagnement pour l'accès au programme de financement 	2023-2028

Objectif 3.5	Mettre en valeur et promouvoir la contribution économique des personnes immigrantes.		
Résultat attendu 3.5	La contribution à la vie économique lavalloise des personnes immigrantes qui se démarquent dans la société d'accueil est mise en valeur lors de la réalisation d'activités d'envergure		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
3.5.1. Réaliser des activités d'échange, documenter et mettre en valeur des portraits de personnes inspirantes issues des minorités ethnoculturelles sur leur contribution à la vie économique lavalloise.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Services Québec Laval • Acteurs des milieux économiques • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activité d'échange et de campagne médiatique réalisées et portant sur la contribution des personnes issues des minorités ethnoculturelles à la vie économique lavalloise • Bilan d'activité 	2024-2028
3.5.2. Développer des mécanismes pour faciliter le retour à l'emploi d'origine des personnes immigrantes de manière à réduire l'écart entre les parcours pré- et post-migratoires.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Services Québec Laval • Acteurs des milieux économiques • TRIDIL • Comité terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes développés pour faciliter le retour à l'emploi d'origine des personnes immigrantes 	2024-2028

Axe thématique 4

Participation culturelle

Orientation 4

Favoriser la participation des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration à la vie culturelle lavalloise et valoriser leur contribution dans tous les domaines de la culture.

Enjeux	Objectifs
4.1 Représentation de la diversité dans le milieu culturel (domaines des professions, des productions et des médias culturels).	4.1 Diffuser et promouvoir l'offre culturelle auprès des personnes issues de l'immigration.
4.2 Participation et valorisation de la contribution des artistes issus des minorités ethnoculturelles dans le domaine des arts et de la culture.	4.2 Bonifier et diversifier la programmation et l'offre culturelle en assurant, entre autres, la participation d'artistes lavallois issus de la diversité.
4.3 Accessibilité de l'offre culturelle sous toutes leurs formes pour les personnes issues de l'immigration.	4.3 Assurer l'accessibilité des personnes immigrantes aux activités culturelles, notamment l'accessibilité financière, en tenant compte des différents statuts économiques et sociaux des ménages et des familles.
	4.4 Favoriser la présence des acteurs culturels dans les instances de concertation et accroître la représentativité des artistes issus de la diversité dans les diverses sphères du patrimoine, des arts et de la culture.

Objectif 4.1	Diffuser et promouvoir l'offre culturelle auprès des personnes issues de l'immigration		
Résultat attendu 4.1	Les informations concernant les ressources et l'offre culturelle lavalloise sont diffusées et connues par les personnes issues de l'immigration à travers diverses formes et canaux de communication.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
4.1.1. Développer une stratégie visant à diffuser et à favoriser l'accessibilité de l'information sur l'offre culturelle pour les personnes issues de l'immigration.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Culture Laval • Acteurs culturels • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'outils et de canaux de communication diversifiés • Échanges entre acteurs culturels et communautaires concernés, ainsi qu'avec les professionnelles et professionnels des communications • Identification et évaluation des stratégies et des outils existants 	2024-2028
4.1.2. Mobiliser les personnes nouvellement arrivées autour des activités culturelles, notamment avec le concours des médiateurs culturels ou les intervenantes et intervenants communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Culture Laval • Acteurs culturels • TRIDIL • Organismes du milieu • Comité terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges entre acteurs culturels et communautaires concernés • Réalisation d'activités de mobilisation 	2024-2028

Objectif 4.2	Bonifier et diversifier la programmation et l'offre culturelle en assurant, entre autres, la participation d'artistes lavallois issus de la diversité		
Résultat attendu 4.2	La programmation et l'offre culturelle lavalloise sont bonifiées et diversifiées et elles permettent la participation d'acteurs culturels issus des communautés ethnoculturelles.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
4.2.1. Se doter d'outils de mesure et d'évaluation de la participation culturelle des personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Culture Laval • Acteurs culturels • TRIDIL • Organismes du milieu • Comité terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des outils et méthodes disponibles • Élaboration de nouveaux outils et mécanismes • Utilisation de catégories uniformes et d'outils d'évaluation standardisés. 	2024-2028
4.2.2. Développer et mettre en place des programmes et des mesures en culture contribuant à soutenir les acteurs culturels issus de la diversité	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Culture Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'acteurs soutenus 	2024-2028
4.2.3. Développer des initiatives visant à améliorer la représentativité des acteurs culturels issus de la diversité ethnoculturelle dans l'offre culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Organismes du milieu • Comité terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives développées (outils, sensibilisation etc.) • Participation aux activités des acteurs culturels issus de la diversité ethnoculturelle. 	2024-2028

Objectif 4.3	Assurer l'accessibilité des personnes immigrantes aux activités culturelles, notamment l'accessibilité financière, en tenant compte des différents statuts économiques et sociaux des ménages et des familles.		
Résultat attendu 4.3	Les activités culturelles sont adaptées et accessibles pour les personnes immigrantes et tiennent compte de leurs différents statuts socioéconomiques.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
4.3.1. Proposer une offre culturelle diversifiée et accessible dans les quartiers et les lieux culturels municipaux	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Acteurs culturels • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Mandat pour élaborer une collection multilingue • Programmation scolaire de la Maison des arts de Laval • Programmation artistique estivale diversifiée et gratuite dans les quartiers, notamment dans les quartiers à forte concentration de personnes issues de l'immigration 	2023-2027
4.3.2. Développer des initiatives permettant aux personnes nouvellement arrivées de découvrir les lieux et l'offre culturels lavallois	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Culture Laval • Acteurs culturels • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes nouvellement arrivées rejointes • Initiatives développées 	2024-2028

Objectif 4.4	Favoriser la présence des acteurs culturels dans les instances de concertation et accroître la représentativité des artistes issus de la diversité dans les diverses sphères du patrimoine, des arts et de la culture.		
Résultat attendu 4.4	Les acteurs culturels issus de la diversité sont présents dans les instances de concertations et représentés dans les diverses sphères du patrimoine, des arts et de la culture. Leur apport dans l'histoire de Laval est valorisé.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
4.4.1. Mettre en place un comité adhoc d'acteurs culturels issus de la diversité afin d'identifier leurs enjeux et de prioriser les actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • Culture Laval • Ville de Laval • Acteurs culturels issus de la diversité ethnoculturelle • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité mis en place • Production d'un diagnostic • Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action 	2024-2028
4.4.2. Mettre en place des initiatives favorisant les échanges et les collaborations entre acteurs culturels établis et ceux nouvellement arrivés, afin de favoriser leur développement et leur reconnaissance professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Culture Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action 	2024-2028
4.4.3. Valoriser l'apport des personnes issues de la diversité ethnoculturelle dans l'histoire et le patrimoine de Laval et encourager la prise en compte de cette diversité dans les orientations et la réalisation de projet de mise en valeur du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • Culture Laval • Acteurs culturels • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives de valorisation déployées • Inventaire des personnages historiques lavallois 	2024-2028

Axe thématique 5

Concertation et mobilisation

Orientation 5

Assurer la concertation multisectorielle en matière d'immigration et de diversité ethnoculturelle, de façon à permettre aux partenaires mobilisés d'échanger sur les enjeux et les obstacles à la participation socioéconomique et culturelle des personnes immigrantes, d'analyser le continuum de services offerts et de trouver des pistes de solutions.

Enjeux	Objectifs
5.1 Complémentarité des services offerts et cohérence des interventions. 5.2 Cohérence des politiques publiques d'intégration des personnes immigrantes.	5.1 Rendre plus efficaces et optimiser la communication, les liens de collaboration et les échanges entre les différents acteurs impliqués dans les concertations régionales et locales et les organismes du milieu, de manière à mieux répondre aux besoins des personnes immigrantes et réfugiées et des minorités ethnoculturelles. 5.2 Améliorer la coordination des services offerts et la cohérence des interventions auprès des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles, et ce, en complémentarité et dans le respect des mandats et des expertises de chacun des partenaires. 5.3 Analyser et faire un suivi-évaluation du continuum de services offerts aux personnes immigrantes et réfugiées et proposer des pistes d'amélioration.

Objectif 5.1	Rendre plus efficaces et optimiser la communication, les liens de collaboration et les échanges entre les différents acteurs impliqués dans les concertations régionales et locales et les organismes du milieu, de manière à mieux répondre aux besoins des personnes immigrantes et réfugiées et des minorités ethnoculturelles.		
Résultat attendu 5.1	La communication, les liens de collaboration et les échanges entre les différents acteurs impliqués dans les concertations régionales et locales et les organismes du milieu sont plus efficaces et optimaux et permettent de répondre aux besoins des personnes immigrantes et réfugiées et des minorités ethnoculturelles.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
5.1.1. Arrimer les tables de concertation sectorielles et régionales (PRDS, TRIDIL, Comité terrain, ...) et instaurer des communautés de pratique et d'apprentissage entre les organismes.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu • Partenaires et instances de la PRDS 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature de communautés de pratique et d'apprentissage mises en place • Espace et lien de collaboration développés entre les différentes tables de concertation 	2024-2028
5.1.2. Diffuser les informations, ressources et bonnes pratiques relatives aux enjeux de l'immigration auprès de tous les organismes membres d'instances de concertation, indépendamment de leur domaine d'action.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes et outils de diffusion d'information développés 	2024-2028

Objectif 5.2	Améliorer la coordination des services offerts et la cohérence des interventions auprès des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles, et ce, en complémentarité et dans le respect des mandats et des expertises de chacun des partenaires.		
Résultat attendu 5.2	La coordination des services offerts aux personnes immigrantes et minorités ethnoculturelles est améliorée et les interventions des partenaires sont cohérentes, complémentaires et respectueuses des mandats et des expertises de chacune des organisations.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
5.2.1. Actualiser les mandats, les rôles et responsabilités des diverses organisations et instances de concertations dans le domaine de l'immigration.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents révisés des mandats, rôles et responsabilités des différentes instances de concertation. 	2023-2025
5.2.2. Arrimer les besoins et les enjeux locaux aux orientations régionales et établir des liens avec les tables de concertation locales multisectorielles et multi réseaux des six secteurs de la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu • Partenaires et instances de la PRDS 	<ul style="list-style-type: none"> • Matrice de concordance entre les enjeux locaux et les orientations régionales • Espace et lien de collaboration développés avec les tables de concertation locales 	2023-2025
5.2.3. Développer une vision d'ensemble permettant une meilleure coordination entre les organismes œuvrant sur le territoire en matière d'immigration afin d'assurer la cohérence des actions et permettre une amélioration continue des services offerts.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes et outils mis en place pour assurer la complémentarité des actions des différents intervenants • Perceptions des intervenants sur la coordination des services offerts 	2023-2028

Objectif 5.3	Analyser et faire un suivi-évaluation du continuum de services offerts aux personnes immigrantes et réfugiées et proposer des pistes d'amélioration.		
Résultat attendu 5.3	Le continuum de services offerts aux personnes immigrantes et réfugiées est analysé et évalué et les pistes d'amélioration sont proposées.		
Actions	Partenaires/promoteurs	Indicateurs	Échéancier
5.3.1. Mettre en place un système d'évaluation de l'offre de services aux personnes immigrantes de manière transversale et pouvant s'appliquer à tous les projets et programmes sur le territoire afin d'en évaluer les impacts auprès des personnes bénéficiaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système d'évaluation de l'offre de service aux personnes immigrantes 	2024-2028
5.3.2. Mettre en place un système de veille en continu afin d'éviter l'obsolescence précoce des portraits diagnostics.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu • Partenaires et instances de la PRDS 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système de veille qui permet de faire la mise à jour des portraits diagnostics 	2024-2028
5.3.3. Utiliser des outils de diagnostic connus ou en cours de réalisation, notamment les projets issus du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS) qui visent, entre autres, à identifier et adresser les enjeux et défis dans la collaboration et l'accompagnement global et continu des personnes immigrantes afin de renforcer le continuum de services.	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Laval • TRIDIL • Comité terrain • Organismes du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations du rapport du projet « Collaboration et accompagnement global et continu des personnes immigrantes » sur le renforcement du continuum de services 	2023-2024

Deuxième partie

Le plan d'action municipal Pour la mise en œuvre du Cadre municipal de prestation de services en contexte interculturel



Axe thématique 6

Prestation de service en contexte interculturel

Orientation 6

Améliorer et accroître l'accessibilité et l'adéquation, et favoriser l'adaptation de l'offre de services municipale aux citoyens en tenant compte des besoins différenciés des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration.

Enjeux	Objectifs
6.1 Représentativité de la diversité dans la fonction publique municipale.	6.1 Considérer et prendre en compte les enjeux interculturels dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des pratiques organisationnelles afin d'assurer l'accessibilité et l'adaptation de l'offre de services aux citoyennes et aux citoyens.
6.2 Coordination interservices et transversalité.	6.2 Développer et mettre en place des stratégies de communication et de diffusion de l'information afin de promouvoir l'offre de services et d'activités de la Ville et de susciter la participation des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration.
6.3 Développement des compétences interculturelles.	6.3 Sensibiliser le personnel municipal aux réalités des communautés ethnoculturelles et développer des programmes de formation continue sur les compétences interculturelles à l'intention des membres du personnel, peu importe leurs fonctions ou leur catégorie d'emploi.
6.4 Promotion de l'offre de services auprès des nouveaux arrivants et visibilité des actions en matière d'inclusion.	6.4 Poursuivre la mise en œuvre de la Politique d'accès à l'égalité en emploi de façon à améliorer la représentativité dans la fonction publique municipale des groupes visés, notamment les minorités ethniques et les minorités visibles.
6.5 Connaissance des réalités des communautés immigrantes.	6.5 Accompagner et soutenir dans leurs démarches de création et de croissance d'entreprise les personnes immigrantes appartenant à la catégorie « gens d'affaires » (investisseurs, entrepreneurs et travailleurs autonomes).
6.6 Charge de travail des professionnels en contexte pluriethnique.	
6.7 Accessibilité, adéquation et adaptation de l'offre de services municipale.	
6.8 Communication et barrière linguistique.	
6.9 Accès et condition du logement.	
6.10 Défis de mobilisation et de participation des personnes immigrantes.	
6.11 Accès aux activités de loisirs culturelles et sportives.	
6.12 Discrimination et profilage racial.	
6.13 Zonage et lieux de culte.	
6.14 Accompagnement et soutien à l'entrepreneuriat immigrant.	
6.15 Admissibilité au soutien municipal.	

Objectif 6.1	Considérer et prendre en compte les enjeux interculturels dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des pratiques organisationnelles afin d'assurer l'accessibilité et l'adaptation de l'offre de services aux citoyennes et aux citoyens.		
Résultat attendu 6.1	Les politiques, programmes et pratiques organisationnelles prennent en compte les enjeux interculturels et l'offre de services municipale est accessible et adaptée aux besoins des citoyennes et des citoyens.		
Actions	Services responsables (R) et collaborateurs(C)	Indicateurs	Échéancier
6.1.1. Sensibiliser et informer les employés municipaux sur les enjeux interculturels et les orientations municipales identifiés dans le Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle	<ul style="list-style-type: none"> • SCLSDS (R) • SRH (C) • SCM (C) • Tous les services 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et liste des services et divisions sensibilisés • Bilan d'activité de sensibilisation et d'information réalisées auprès des employés 	2025-2028
6.1.2. Accompagner et outiller les différents services de la Ville dans la prise en compte des dynamiques interculturelles lors de la planification de l'offre de services aux citoyennes et aux citoyens	<ul style="list-style-type: none"> • SCLSDS (R) • SRH (C) • SCM (C) • Tous les services 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de la Segmentation citoyenne (équipe recherche) • Création de nouvelles offres de services en collaborations avec les services concernés 	2025-2028
6.1.3. Se doter d'une ressource afin d'identifier les besoins des populations issues de la diversité des quartiers et secteurs desservis en matière d'offre en culture et en loisir afin qu'elle soit plus accessible.	<ul style="list-style-type: none"> • SCLSDS (R) 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre en loisirs ajustée en cohérence avec le cadre de référence en accessibilité au loisir • Offre en culture ajustée en cohérence avec le plan directeur en diffusion et médiation • Offre en culture ajustée en cohérence avec le plan directeur et la planification stratégique des Bibliothèques de Laval 	2025-2028
6.1.4. Mettre en œuvre le Plan d'action Justice et Équité issu de la démarche Nouveau regard en vue de renforcer les valeurs	<ul style="list-style-type: none"> • SPL (R) • SCLSDS (C) • SRH (C) • SCM (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de réalisation du plan d'action Justice et Équité 	2023-2028

Objectif 6.1	Considérer et prendre en compte les enjeux interculturels dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des pratiques organisationnelles afin d'assurer l'accessibilité et l'adaptation de l'offre de services aux citoyennes et aux citoyens.		
Résultat attendu 6.1	Les politiques, programmes et pratiques organisationnelles prennent en compte les enjeux interculturels et l'offre de services municipale est accessible et adaptée aux besoins des citoyennes et des citoyens.		
Actions	Services responsables (R) et collaborateurs(C)	Indicateurs	Échéancier
d'équité, d'inclusion et de diversité dans les pratiques institutionnelles.			
6.1.5. Favoriser l'accès des personnes immigrantes à des logements, et ce, en collaboration avec les autres acteurs concernés.	<ul style="list-style-type: none"> • SU (R) • SCLSDS (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des initiatives mises en place 	2025-2028
6.1.6. Mettre en œuvre le projet d'espace interculturel à Laval, lieu de rencontre et d'échange entre les citoyens et citoyennes de toutes origines.	<ul style="list-style-type: none"> • SCLSDS (R) • SIPEP(C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Charte de projet • Étude de faisabilité • Travaux réalisés 	2024-2028
6.1.7. Réaliser de façon récurrente une Journée d'accueil des personnes et des familles nouvellement arrivées à Laval afin de souligner leur arrivée et leur installation sur le territoire et aussi leur faire connaître les services et ressources de la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> • SCLSDS (R) • SCM (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Image, outils de communication et promotionnels, et activation de l'événement 	2025-2028
6.1.8. S'inscrire et participer aux travaux des grands réseaux municipaux, nationaux et internationaux en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion, dans une perspective de rayonnement, de partage d'expérience et de pratiques inspirantes :	<ul style="list-style-type: none"> • SCLSDS (R) • Direction générale (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature d'activités réalisées • Bilan des travaux 	2023-2027

Objectif 6.1	Considérer et prendre en compte les enjeux interculturels dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des pratiques organisationnelles afin d'assurer l'accessibilité et l'adaptation de l'offre de services aux citoyennes et aux citoyens.		
Résultat attendu 6.1	Les politiques, programmes et pratiques organisationnelles prennent en compte les enjeux interculturels et l'offre de services municipale est accessible et adaptée aux besoins des citoyennes et des citoyens.		
Actions	Services responsables (R) et collaborateurs(C)	Indicateurs	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> • Réseau des municipalités en immigration et en relations interculturelles du Québec (RÉMIRI) • Coalition (canadienne) des municipalités inclusives • Conseil de l'Europe – Programme des cités interculturelles • Etc... 			
6.1.9. Prendre en compte les recommandations issues des avis du Comité consultatif sur les relations interculturelles (CCRIL) dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes, cadre d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • SCLSDS (R) • Tous les services concernés 	<ul style="list-style-type: none"> • Recension des recommandations issues des avis du CCRIL • Degré d'arrimages des politiques, programmes et cadre d'intervention avec les avis du CCRIL 	2024-2027

Objectif 6.2	Développer et mettre en place des stratégies de communication et de diffusion de l'information afin de promouvoir l'offre de services et d'activités de la Ville et de susciter la participation des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration.		
Résultat attendu 6.2	Les stratégies de communication et de diffusion sont développées et mises en place. Elles permettent de diffuser et de promouvoir l'offre de services auprès des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration		
Actions	Services responsables (R) et collaborateurs(C)	Indicateurs	Échéancier
6.2.1. Promouvoir, diffuser et rendre accessible le guide « Bienvenue à Laval, Guide d'accueil des personnes nouvellement arrivées à Laval »	<ul style="list-style-type: none"> • SCLSDS (R) • SCM (C) • Tous les services 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure de consultation du document (trafic sur la page) 	2023-2028
6.2.2. Développer des moyens pour mieux rejoindre et informer les communautés ethnoculturelles lors des consultations citoyennes et autres événements publics	<ul style="list-style-type: none"> • SCM (R) • SCLSDS (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des médias communautaires pour les Affaires publiques • Ajout de nouveaux outils spécifiques dans les plans de communication (5% d'ajouts d'outils) pour mettre en action 	2025-2028
6.2.3. S'assurer de l'accessibilité de l'information aux nouveaux arrivants concernant les services offerts par la Ville à travers son site web et ses différentes plateformes numériques	<ul style="list-style-type: none"> • SCM (R) • SCLSDS (C) • Autres services concernés • 	<ul style="list-style-type: none"> • Refonte du site laval.ca pour 2025 	2024-2025
6.2.4. Développer un guide pour des communications plus inclusive et adapter les communications de la Ville	<ul style="list-style-type: none"> • SCM (R) • SCLSDS (C) • Autres services concernés 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction, approbation et diffusion du guide • Évaluation du plan de déploiement dans l'organisation avec les RH 	2023-2025

Objectif 6.3	Sensibiliser le personnel municipal aux réalités des communautés ethnoculturelles et développer des programmes de formation continue sur les compétences interculturelles à l'intention des membres du personnel, peu importe leurs fonctions ou leur catégorie d'emploi.		
Résultat attendu 6.3	Le personnel municipal, peu importe leurs fonctions ou leur catégorie d'emploi est sensibilisé sur les réalités des communautés ethnoculturelles et développe ses compétences interculturelles à travers des activités de sensibilisation et de formation.		
Actions	Services responsables (R) et collaborateurs(C)	Indicateurs	Échéancier
6.3.1. Mettre en place des formations continues et réaliser des activités d'apprentissage et de développement de compétences interculturelles afin de sensibiliser les employés et leur donner des outils pour mieux offrir des services de qualité aux citoyennes et citoyens dans un contexte de diversité ethnoculturelle.	<ul style="list-style-type: none"> • SRH (R) • SCLSDS (C) • Expérience citoyenne (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formation et d'activités d'apprentissage réalisé • Nombre d'employés et services ciblés • Bilan d'activité 	2026-2028
6.3.2. Analyser la possibilité de mettre sur pied une forme d'institution municipale à l'instar d'un commissaire pour le vivre ensemble et à la lutte contre le racisme qui veille au respect des principes favorisant la diversité, l'équité et l'inclusion.	<ul style="list-style-type: none"> • Direction générale (R) • SCLSDS (C) • SRH (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une évaluation du rôle, mandat, intégration à l'appareil municipal et coût d'une forme d'institution à l'instar d'un commissaire 	2025-2028

Objectif 6.4	Poursuivre la mise en œuvre de la Politique d'accès à l'égalité en emploi de façon à améliorer la représentativité dans la fonction publique municipale des groupes visés, notamment les minorités ethniques et les minorités visibles.		
Résultat attendu 6.4	La représentativité dans la fonction publique municipale des groupes visés, notamment les minorités ethniques et les minorités visibles augmente de manière significative, et ce, dans le cadre de l'application de la Politique d'accès à l'égalité en emploi.		
Actions	Services responsables (R) et collaborateurs(C)	Indicateurs	Échéancier
6.4.1. Développer une stratégie et des pratiques qui visent, entre autres, à attirer une main d'œuvre qualifiée faisant partie des groupes visés, notamment les minorités ethniques et les minorités visibles	<ul style="list-style-type: none"> • SRH (R) • Autres services concernés (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils, pratiques et stratégies d'attraction des minorités ethniques et minorités visibles 	2025-2028
6.4.2. S'assurer de l'égalité des chances en sélection, accueil et intégration, mouvement, développement et identification de la relève pour les candidats et employés des groupes visés	<ul style="list-style-type: none"> • SRH (R) • Autres services concernés (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes mis en place et outils développés 	2025-2028
6.4.3. Soutenir l'évolution de la culture organisationnelle afin de positionner l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) comme leviers pour les piliers de la Ville (expérience citoyenne, expérience employé (e) et performance)	<ul style="list-style-type: none"> • SRH (R) • Expérience citoyenne (C) • Autres services concernés (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des travaux de la démarche EDI dans les pratiques et la culture organisationnelle 	2025-2028

Objectif 6.5	Accompagner et soutenir dans leurs démarches de création et de croissance d'entreprise les personnes immigrantes appartenant à la catégorie « gens d'affaires » (investisseurs, entrepreneurs et travailleurs autonomes).		
Résultat attendu 6.5	Les entrepreneurs immigrants et des minorités ethnoculturelles sont accompagnés et soutenus dans leurs démarches de création et de croissance de leur entreprise.		
Actions	Services responsables (R) et collaborateurs(C)	Indicateurs	Échéancier
6.5.1. Réaliser des séances d'information sur les services et les ressources, en collaboration avec les différents acteurs économiques afin de soutenir les entrepreneurs immigrants et des minorités ethnoculturelles dans leur processus de création et de développement de leur entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Laval économique (R) • SCLSDS (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information 	2025-2028
6.5.2. Accompagner les entrepreneurs immigrants à l'aide d'alliances stratégiques ou de programmes de mentorat, d'organismes ou de soutien pour répondre à leurs besoins et préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> • Laval économique (R) • SCLSDS (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'alliances stratégiques et de collaboration 	2025-2028
6.5.3. Faire connaître et rayonner les histoires à succès en matière d'entrepreneuriat des personnes issues de la diversité à Laval.	<ul style="list-style-type: none"> • Laval économique (R) • SCM (C) • SCLSDS (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de campagnes médiatiques 	2025-2028

Axe thématique 7

Gouvernance municipale en matière de diversité ethnoculturelle

Orientation 7

Reconnaître et affirmer l'approche interculturelle comme modèle d'aménagement du vivre-ensemble à Laval, soutenue par une approche citoyenne et d'inclusion sociale qui favorise la participation de toutes et tous et le développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité lavalloise.

Enjeux	Objectifs
7.1 Diversité et clarté des orientations de la Ville au regard de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle.	7.1 Sensibiliser et former les employés municipaux et les partenaires lavallois quant à l'approche privilégiée par la Ville dans la prestation de services aux nouveaux arrivants et aux personnes issues de l'immigration.
7.2 Cadre commun et partagé quant au positionnement municipal sur la prestation de services en contexte interculturel.	7.2 Offrir des services de qualité à toutes les citoyennes et à tous les citoyens, peu importe leur appartenance ethnique, dans leurs milieux de vie, en adéquation avec leurs besoins, tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente des services, qui tient compte de la capacité des personnes à les recevoir.
7.3 Directives de service à la clientèle.	
7.4 Cohabitation des courants de pensée pluraliste et des approches de gestion de la diversité (identité ethnique et identité citoyenne).	7.3 Soutenir les organismes dont les services et les interventions répondent à des enjeux collectifs et spécifiques, dans une perspective de prise en compte des besoins différenciés, et dans un souci d'équité et d'inclusion, et ce, en fonction de l'admissibilité aux programmes.

Objectif 7.1	Sensibiliser et former les employés municipaux et les partenaires lavallois quant à l'approche privilégiée par la Ville dans la prestation de services aux nouveaux arrivants et aux personnes issues de l'immigration.		
Résultat attendu 7.1	Les employés municipaux et les partenaires lavallois sont sensibilisés sur le positionnement de la Ville quant à la prestation de services aux nouveaux arrivants et aux personnes issues de l'immigration. Ils se réfèrent à l'approche interculturelle, citoyenne et d'inclusion sociale.		
Actions	Services responsables (R) et collaborateurs(C)	Indicateurs	Échéancier
7.1.1. Offrir aux employés municipaux un soutien à la prestation de services selon l'approche interculturelle, citoyenne et d'inclusion sociale adoptée par la Ville comme cadre commun du vivre ensemble et de cohésion sociale.	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience citoyenne (R) • SCLSDS (C) • SRH (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature d'activités de soutien offerts aux employés • Bilan des activités 	2025-2028
7.1.2. Actualiser la Déclaration de services aux citoyens et la Déclaration de services aux partenaires afin qu'elles reflètent le positionnement de la Ville dans la prestation de service en contexte interculturel et susciter l'adhésion des employés et des partenaires aux engagements respectifs qui y sont inscrits.	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience citoyenne (R) • SCLSDS (C) • SRH (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de la déclaration en interne • Gestion de la performance et du développement • Formation 	2025-2028
7.1.3. Intégrer une « clause diversité » dans les documents décisionnels, d'orientation et de planification (règlements, politiques, programmes, cadre d'intervention, programme particulier d'urbanisme, sommaires, etc..), qui vise à étayer les impacts des décisions sur la population, les personnes vulnérables et notamment les personnes immigrantes et les communautés ethnoculturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Direction générale (R) • Tous les services (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Révision des critères, des normes et intégration de la «clause diversité» dans la présentation des documents décisionnels, d'orientation et de planification 	2025-2028

Objectif 7.2	Offrir des services de qualité à toutes les citoyennes et à tous les citoyens, peu importe leur appartenance ethnique, dans leurs milieux de vie, en adéquation avec leurs besoins, tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente des services, qui tient compte de la capacité des personnes à les recevoir.		
Résultat attendu 7.2	Les services offerts aux citoyennes et citoyens lavallois, peu importe leur appartenance ethnique sont de qualité, en adéquation avec leur besoin et tiennent compte de leur capacité à les recevoir.		
Actions	Services responsables (R) et collaborateurs(C)	Indicateurs	Échéancier
7.2.1. Améliorer l'expérience citoyenne et déployer l'offre de service de proximité de qualité en tenant compte des orientations du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle dans une perspective d'accessibilité, d'optimisation et d'adaptation de services.	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience citoyenne (R) • SCLSDS (C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure de la qualité de l'offre de service et de l'expérience citoyenne en fonction des orientations du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle 	2025-2028
7.2.2. Outiller les employés concernés pour assurer un premier accès à l'offre de service de la Ville aux personnes allophones, à travers, entre autres une banque de dépannage d'employés interprètes à l'interne	<ul style="list-style-type: none"> • SRH (R) • Expérience citoyenne (C) • Tous les services 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils développés et formation des employés • Mise en place de la banque de dépannage d'employés interprètes 	2025-2028

Objectif 7.3	Soutenir les organismes dont les services et les interventions répondent à des enjeux collectifs et spécifiques, dans une perspective de prise en compte des besoins différenciés, et dans un souci d'équité et d'inclusion, et ce, en fonction de l'admissibilité aux programmes.		
Résultat attendu 7.3	Les organismes dont les services et les interventions répondent à des enjeux collectifs et spécifiques sont soutenus dans un souci d'équité et d'inclusion et en fonction de l'admissibilité aux programmes.		
Actions	Services responsables (R) et collaborateurs(C)	Indicateurs	Échéancier
7.3.1. Accompagner les organismes dans leur demande de soutien aux programmes municipaux dans un souci d'équité et d'inclusion	<ul style="list-style-type: none"> • SCLSDS (R) • Tous les services concernés 	<ul style="list-style-type: none"> • Guide d'accompagnement développé • Nombre d'ateliers d'information sur les programmes municipaux 	2025-2028

6. La Gouvernance et la mise en œuvre du plan d'action

La mise en œuvre du Plan d'action du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle nécessitera la mobilisation et la concertation de l'ensemble des partenaires régionaux et de tous les services municipaux.

Comme déjà prévu dans la gouvernance de la mise en œuvre du cadre de référence, au niveau régional, les partenaires de la Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL) et ceux du Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval accompagneront la Ville, selon leurs mandats respectifs, dans la réalisation des actions et des initiatives identifiées dans la dimension régionale du plan d'action.

Au niveau municipal, la réalisation des actions du cadre municipal de prestation de services en contexte interculturel (plan d'action municipal) se fera par les services municipaux. Un comité interne, le comité de coordination interservices, mis en place lors des travaux d'élaboration du cadre de référence, sera chargé du suivi de cette mise en œuvre en collaboration avec le Division du développement social (Service de la culture, loisirs, sports et développement social).

7. Crédits

Le Plan d'action du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle a été réalisé par la Ville de Laval sous la coordination de la Division du développement social – Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social. La Ville de Laval remercie les organisations, les instances de concertation ainsi que les employés municipaux qui ont contribué à la réalisation du plan d'action.

Coordination et gestion du projet

Division du développement social – Ville de Laval

Nel Ewane, Rébecca Langevin, Claudie Mompoin

Recherche, analyse et rédaction

Nel Ewane

Partenaires

Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL)

Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval

Services municipaux de la Ville de Laval

Planification et animation des consultations

Ville de Laval

Conception graphique

Service des communications et du marketing de la Ville de Laval

Production

Ville de Laval

